

PIRARD, Louis

Verviers (prov. Liège, arr. Verviers), 2 mars 1868 – Liège (prov. Liège, arr. Liège), 15 septembre 1948. Premier Gouverneur socialiste de Belgique.

Après des études primaires au collège Marie-Thérèse à Herve, LP effectue ses Humanités à l'Athénée royal de Verviers. Il poursuit ensuite à l'Université de Liège et en sort Docteur en Droit en 1898. Inscrit comme avocat au barreau de Verviers (il en sera élu bâtonnier en 1917), LP se spécialise dans le droit du Travail et les procès ouvriers. Parallèlement, il donne des cours de sociologie générale et criminelle à l'Université du Travail à Charleroi, des cours de morale aux Ecoles normales du Hainaut, et des cours de droit et de philosophie à l'Université Nouvelle à Bruxelles.

A Verviers, LP milite au sein du POB où il est un des rares universitaires et anime bon nombre de cercles d'études dans l'agglomération. Il collabore au journal *La Voix Du Peuple* en 1899. Il est le premier universitaire socialiste verviétois élu au Conseil communal en 1902, et reste au Conseil durant un quart de siècle. En octobre 1910, il est désigné comme échevin (en charge de l'Instruction) et devient ainsi le deuxième échevin socialiste aux côtés d'Emmanuel Kestchgès* dans un collège libéral-socialiste.

Le 29 mai 1904, LP entre au Parlement comme député et conserve ce mandat jusqu'à sa démission en 1913, puis est réélu en mai 1914, mais il cède sa rémunération d'échevin au POB pour ne pas cumuler celle-ci avec celle de parlementaire. Militant wallon, LP est membre de la Ligue wallonne de Verviers en 1913 et délégué de Verviers à l'Assemblée wallonne, de 1912 à 1913.

Après la première guerre mondiale, LP retrouve son siège de député jusqu'en 1919, puis est élu sénateur en novembre 1921. Il siège au Sénat jusqu'en 1927 (il y sera alors remplacé par Léonard Ohn) : le 24 mai 1927 en effet, il est nommé Gouverneur de la province de Liège. Premier socialiste à occuper pareille fonction en Belgique, il sera aussi jusqu'à nos jours le seul Verviétois dans ce cas . LP doit abandonner ce mandat, où il s'ennuyait semble-t-il, un peu moins de dix ans plus tard, en raison de la limite d'âge à 67 ans instaurée quelques mois plus tôt. Après la seconde guerre mondiale, LP participe encore au Congrès national wallon de Liège en 1945.

ŒUVRE : *La loi des loyers. Critique sociale et principes d'application*, 6^e édition en 1923.

SOURCES : HELLE, *Silhouettes et profils verviétois*, Verviers, Le Travail, s.d., vers 1937 ; *Mémorial de la Province de Liège 1836 – 1986* ; DELFORGE, P., notice dans *l'Encyclopédidmouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2001.